Envoyé en préfecture le 02/09/2026
Reçu en préfecture le 02/09/2026
Publié le
ID : 035-213501745-20260827-D2026_08_106-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAITS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MELLE
Département d'Ille-et-Vilaine

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 27 août à 20 heures 05, le Conseil Municipal de la Commune de Mellé, légalement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. POSTE Olivier, Maire.

Date de convocation : 21/08/2026 — Nombre de présents : 11
Nombre de conseillers en exercice : 15 — Nombre de votants : 15

Étaient présents : POSTE Olivier, GUERIN Dominique, SIMON Alexandra, MARTIN Benoît, LAGRÉE Bertrand, CHALOPIN Christèle, DAVAL Sylvain, DESPAS Elodie, ORY Edouard, LECHEVALLIER Océane et HARDY Nathan

Absents excusés : COSTIL Nicolas, MAZUÉ Delphine, BATTAIS Marie-Annick et TALVA Nelly
Pouvoirs de COSTIL Nicolas à POSTE Olivier, MAZUÉ Delphine à MARTIN Benoît, TALVA Nelly à GUÉRIN Dominique et BATTAIS Marie-Annick à SIMON Alexandra

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été nommée, Elodie DESPAS, secrétaire de séance ;
Et ceci à l'unanimité des membres présents.

2026.08.106 Demande de subvention au titre du dispositif d'Ambitions communes collectivités (département) pour l'aménagement des espaces communs dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne école en 4 logements et aménagement extérieur

Vu la délibération 2026.01.02 validant l'avant-projet définitif de la réhabilitation de l'ancienne école en logements et aménagement extérieur,

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès du département au titre du dispositif d'**Ambitions communes collectivités** pour l'aménagement des **espaces communs** dans le cadre du projet de réhabilitation de l'ancienne école en logements et aménagement extérieur,

Il propose le plan de financement pour la 1ère phase comme suit :

OPERATION	DEPENSES HT	FINANCEMENT	RECETTES HT
Maîtrise d'œuvre	9 846,19 €	DETR - ETAT	14 029,00 €
Travaux	69 275,00 €	Ambitions communes – Département	49 358,95 €
		Commune	15 824,24 €
TOTAL DEPENSES	**79 212,19 €**	**TOTAL RECETTES**	**79 212,19 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal ***à l'unanimité,*** **DÉCIDE** :

- de **SOLLICITER** une subvention du département au titre du dispositif Ambitions communes collectivités pour l'année 2026

Envoyé en préfecture le 02/09/2026
Reçu en préfecture le 02/09/2026
Publié le
ID : 035-213501745-20260827-D2026_08_106-DE

- d'**AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint référent à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance
Le 27/08/2026

Le Maire,
Olivier POSTE

La secrétaire de séance
Elodie DESPAS





Publiée le :
Transmise au Représentant de l'État le :
M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État